RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2021

OFI PALMARES ACTIONS EUROPE

FCP Actions internationales

Commercialisateur
OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion
OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur
CACEIS BANK FRANCE - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13

Gestion administrative et comptable
CACEIS FUND ADMINISTRATION - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels au 31 décembre 2021

Rapport du Commissaire aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

OFI Palmarès Actions Europe a pour but de fournir à l'investisseur un portefeuille d'OPC dont l'objectif est de réaliser une performance nette de frais supérieure ou égale à celle de l'indice Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis sur des durées supérieures à 5 ans.

Indicateur de référence

Stoxx Europe 600 : Indice qui est la référence globale des marchés européens. Plus de 600 valeurs sélectionnées parmi 16 pays de la zone Euro et le Royaume Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège, la Grèce et la Suède. (Pour plus d'information sur cet indice : www.stoxx.com)
L'indicateur de référence est calculé Dividendes Nets Réinvestis depuis le 30 avril 2011.

Stratégie de gestion

OFI Palmarès Actions Europe est un OPC d'OPC qui investit son actif en parts et actions d'autres OPC eux-mêmes investis en actions internationales essentiellement européennes (90% minimum de l'actif net) et accessoirement des pays émergents (10% de l'actif net).

La recherche de performance résulte d'une gestion active des pondérations.

Compte tenu des anticipations d'évolution des marchés européens, le gérant intervient ainsi sur :

- La répartition des investissements entre différents fonds selon leur style de gestion (valeurs de croissance, valeur « value », …) et/ou leurs marchés d'intervention (large cap, mid cap, small cap,…). L'objectif est de profiter de la décorrélation des styles afin de dégager un profil rendement / risque optimal et de chercher à maximiser l'alpha provenant de la sélection ;
- Le choix de ces OPC s'effectue selon un processus propre à la Société de Gestion, et se fonde sur des critères qualitatifs et quantitatifs ;
- L'exposition du portefeuille au marché actions est au minimum de 75% ;
- La gestion du risque de change (exposition maximale de 20%).

En vue de permettre au gérant une éventuelle diversification de ses placements ou dans le cadre de la gestion de trésorerie, à hauteur maximum de 25%, le portefeuille pourra être investi directement en actions, obligations, titres de créance et instruments du marché monétaires libellés en euros ou en devises et cela sans contrainte de notation, de durée ou de sensibilité.

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré).

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100%.

L'exposition ou la couverture du portefeuille se feront par la vente ou l'achat d'options et/ou de contrats à terme listés sur les principaux indices mondiaux de référence actions ou taux. Ces stratégies participent à la poursuite de l'objectif de gestion qui reste avant tout lié à l'allocation et à la sélection d'OPC. Elles permettent néanmoins de protéger la performance déjà acquise lorsque le gérant anticipe une phase de baisse sur les marchés (actions ou obligations), ou d'exposer le portefeuille lorsque le gérant anticipe une hausse des marchés dont pourraient ne pas bénéficier pleinement les OPC déjà en portefeuille.

De plus, le gérant peut utiliser les produits dérivés pour effectuer un ajustement rapide de l'exposition du portefeuille dans le cas d'une souscription ou d'un rachat de façon à maintenir une exposition inchangée du portefeuille, plutôt que de souscrire ou racheter des parts ou actions d'OPC.

Le gérant pourra également prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de change en utilisant des contrats de change à terme, des swaps ou des options.

➢ Réglementation SFDR – OPC Article 6

- Code LEI : 969500EU3IBV4OC56B05

- Manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans les décisions d'investissement du produit : le Fonds ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale particulière, ni ne poursuit un objectif spécifique de durabilité (environnemental et/ou social). Par ailleurs, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés et ne constituent pas un élément central de la stratégie d'investissement.

- Taxonomie : les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un FIA classé « Actions internationales ». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de capital et de performance :
L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions :
Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à la détention de petites et moyennes valeurs :
Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Risque de change :
Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

Risque de crédit :
Dans le cas d'une dégradation des émetteurs publiques ou privés (par exemple de leur notation déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion.), ou de leur défaillance la valeur des obligations publiques ou privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :
L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de durabilité :
Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Et accessoirement :

Risque lié aux marchés émergents :
Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans certains OPC :
Le Fonds peut investir dans un certain nombre d'OPC ou fonds d'investissement (FCPR, FCPI, fonds de fonds alternatifs) pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice de marché). Le Fonds s'expose à un risque de liquidité ou de variation de sa valeur liquidative en investissant dans ce type d'OPC ou fonds d'investissement.

Risque de taux :
En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Les changements intervenus au cours de l'exercice ont été les suivants :

- A compter du 26 février 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation SFDR.
- A compter du 23 novembre 2021, le prospectus est conforme à la Réglementation Taxonomie.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.
Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement-actionnarial-et-de-vote_OFI-AM.pdf fait l'objet d'un rapport lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf

CRITERES ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement.pdf
Le rapport d'engagement est lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DU FIA

Dans le cadre de la mise en application de la Directive AIFM 2011/61/UE du 08 juin 2011 et de la gestion de Fonds d'Investissements Alternatifs (FIA), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.
Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété…).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traits aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients…

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive AIFM 2011/61/UE du 08 juin 2011 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mai 2014. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **211 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2020 s'est élevé à **24 912 500 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **18 265 000 euros, soit 73,33%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;

- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2020 : **6 663 500 euros (**), soit 26,73%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2020.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2020, **4 293 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2020), **10 176 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **69 personnes** au 31 décembre 2020).

(* Effectif présent au 31 décembre 2020)
(Bonus 2020 versé en février 2021)**

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier année 2021

Nouveaux variants de Covid, inflation, tensions géopolitiques internationales, changement de ton de la Reserve Fédérale américaine.
Tous ces facteurs anxiogènes qui ont marqué cette année 2021 n'ont pas entravé l'optimisme des investisseurs.
Au contraire, les principaux indices actions internationaux ont battu des records historiques, à commencer par l'indice CAC 40 qui a dépassé pour la première fois les 7000 points.

Cette belle année boursière 2021 s'explique en fait principalement par le rebond spectaculaire de l'activité économique qui a engendré un rétablissement très important des bénéfices des entreprises, particulièrement américaines et européennes. Le monde émergent, et notamment la Chine, ont quant à eux été confrontés à des problématiques différentes : difficulté à gérer la crise sanitaire, inflation très importante qui a fait chuter la plupart des monnaies émergentes, et pour ce qui concerne la Chine, une vague de mesures règlementaires qui ont troublé les investisseurs.

Le rétablissement de l'économie mondiale a donc été puissant, dû notamment à un effet de rattrapage compte tenu des retards de consommation et d'investissement qui avaient été pris en 2020. Mais il est également le fruit des politiques monétaires et budgétaires mises en place durant cette crise, qui ont permis aux Etats de se financer à des taux d'intérêt très faibles. Ils ont ainsi dégagé des capacités pour soutenir l'activité par des mesures d'aides aux ménages et aux entreprises, et également par des plans de relance et d'investissement. En fin de compte, le monde ressort de cette crise sanitaire encore plus endetté. Mais l'une des grandes différences avec la crise financière de 2008, c'est que ces déficits et ces endettements publics sont admis et tolérés, et que le chemin de la rigueur budgétaire ne sera pas suivi à court terme cette fois-ci. Au contraire, c'est la logique d'un endettement « d'investissement » qui semble avoir été choisie pour le moment.

La croissance mondiale est donc soutenue. Elle devrait ainsi avoisiner 6% en 2021. Aux Etats-Unis, elle devrait se situer autour de 5.5%. La Zone Euro s'inscrit également dans cette dynamique avec une croissance de l'ordre de 5%. A noter, dans ce contexte, le rebond significatif également de l'économie française dont la croissance pourrait dépasser 6.5%. Le cas de la Chine est plus particulier. Certes, la croissance s'inscrit en fort rebond de plus de 8% cette année, mais cette dynamique a été quelque peu enrayée par un double effet : une vague de mesures règlementaires, aux objectifs louables à long terme, mais qui ont troublé la visibilité à court terme et surtout pesé sur le secteur immobilier, secteur très important qui représente au total près de 30% du PIB du pays. La quasi-faillite de quelques grands promoteurs (le cas d'Evergrande est le plus connu) a ainsi pesé significativement. Et par ailleurs, la politique de « 0 Covid » a entraîné un certain nombre de reconfinements ponctuels dans plusieurs villes. L'économie du pays est donc en phase de décélération.

Notons toutefois, en toute fin de période, un léger ralentissement de cette dynamique de croissance mondiale, lié en partie à la résurgence d'un nouveau variant du virus Covid, mais aussi en raison de tensions sur les prix assez significatives. La rapidité et l'ampleur du rebond économique ont provoqué des pénuries dans certains segments de l'économie (semi-conducteurs notamment) ainsi qu'une forte hausse des matières premières. Les taux d'inflation ont ainsi rapidement remonté et atteint sur un an des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis très longtemps : l'indice des prix s'inscrit ainsi à près de 7% aux Etats-Unis en novembre. En Zone Euro également, l'inflation est proche de 5%.

Cette question de l'inflation devient ainsi un paramètre très important pour les marchés, qui commencent à douter : ce regain d'inflation est-il temporaire, comme le soulignent les Banques Centrales ? Il ne serait en effet dû qu'à des effets de rattrapage sur le prix des matières premières et à des goulots d'étranglement dans les chaînes de production, liés au phénomène de réouverture des économies. Ou alors, est-ce qu'une spirale plus pernicieuse s'enclenche avec une contagion sur les salaires, alors que des pénuries de main d'œuvre pèsent dans de nombreux secteurs ? Cette question de l'inflation devrait constituer l'un des thèmes majeurs pour l'année 2022.

Les marchés ont largement anticipé et accompagné cette reprise économique alors que les Banques Centrales ont continué à maintenir des politiques accommodantes, marquées par le maintien de taux d'intérêt très bas et des programmes d'achat de dettes. Les performances boursières s'avèrent de ce fait dans l'ensemble très positives sur cet exercice.

Dans ces conditions, et avec le soutien des Banques Centrales, les **rendements des obligations gouvernementales** sont restés globalement assez bas. Certes, les taux obligataires ont commencé à remonter à partir de la fin de l'année 2020 et la découverte des vaccins, les marchés ayant anticipé rapidement le rebond des économies. Les taux longs américains sont repartis ainsi assez rapidement à la hausse, d'un point bas de 0,50% au 3ème trimestre 2020 jusqu'à plus de 1,8% durant la première partie de l'année 2021 avant de rebaisser quelque peu, en anticipation de la décélération de la dynamique de reprise économique. Ils s'établissent ainsi à près de 1.50% en fin de période sur le T Notes 10 ans. La Reserve Fédérale a maintenu les taux directeurs du marché monétaire dans la fourchette 0% / 0.25% pendant toute l'année mais a annoncé à partir de la rentrée un durcissement progressif à venir de sa politique monétaire : elle a commencé dès le mois de novembre à réduire son montant mensuel de 120 Mds de dollars d'achat de titres de 15 Mds de dollars dans un premier temps. Elle envisage ensuite dans un second temps de commencer à relever les taux de référence du marché monétaire, peut-être dès le premier trimestre 2022.

Le mouvement a été moins spectaculaire en Zone Euro car les taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE) étaient déjà en territoire négatif avant la crise. Le rendement du Bund allemand a remonté depuis ses plus bas, mais modérément, passant de - 0.60% au plus bas à -0.25% en fin de période. Au sein de la Zone Euro, les taux sont également restés stables, notamment en France dont les obligations à 10 ans ont maintenu un écart de 30 à 40 points de base (bps) avec l'Allemagne. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la Zone Euro (EuroMTS global) s'inscrit en baisse de 3.5% sur la période.

Sur le crédit, l'écartement des spreads, évoqué durant la période de crise, a été complètement résorbé. Les performances sont, de ce fait, meilleures que sur les obligations gouvernementales. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 0.97% en Europe. L'indice obligations High Yield (HY) progresse de 3.37% en Europe et de 5.34% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des obligations émergentes est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que des monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. La seule exception notable concerne la devise chinoise, le RMB, qui a progressé de 2.7% contre le Dollar. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 2.05% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 9.7% en Dollar.

Concernant les devises, l'euro a baissé vis-à-vis du dollar, dans des mouvements de marchés globalement assez peu volatils, passant de 1,22 à près de 1,13 en fin de période, soit un recul de près de 7%. La monnaie américaine s'est reprise sur des anticipations de remontée des taux directeurs US. Le RMB, la devise chinoise, a été très solide dans ce contexte troublé et a reflété la bonne résilience de l'économie chinoise : elle a progressé de près de 2.7% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et reculent globalement. En Europe, la Livre a progressé de plus de 6.3% contre l'Euro sur l'exercice, la question du Brexit n'ayant pas trop pesé.

Les marchés actions ont été particulièrement peu volatils compte tenu de cette situation d'ensemble assez atypique et les performances sont impressionnantes. Elles s'expliquent par la persistance de taux d'intérêt très faibles, mais aussi par le rétablissement spectaculaire des bénéfices des entreprises dans ce contexte de réaccélération économique. Les actions internationales ont ainsi progressé de 31% en Euros, l'indice S&P 500 des actions américaines a gagné 28,7% en Dollar et l'indice Eurostoxx 24.06%. C'est particulièrement remarquable sur les valeurs technologiques, notamment américaines : le secteur a gagné 33.35% aux Etats-Unis sur la période. Les petites et moyennes capitalisations ont sous-performé aux Etats-Unis, avec un gain de 14.82% de l'indice Russel 2000.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements sont les facteurs principaux d'explication. La performance de l'indice des actions émergentes s'établit ainsi à -2.5% en Dollar. De même, les actions chinoises ont nettement sous-performé, particulièrement à partir de la vague de régulation, décidée par les autorités politiques, et qui a commencé par affecter les valeurs technologiques à partir du printemps. Les actions chinoises cotées sur les Bourses chinoises reculent de 3.5% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 11.83%.

A noter, dans ce contexte de regain de confiance, la baisse de l'once d'or qui recule de près de 3.64% en Dollar.

Gestion

Au 31 décembre 2021 la valeur liquidative d'OFI PALMARES ACTIONS EUROPE s'élève à 1449.08 EUR. Au 31 décembre 2020 elle s'élevait à 1207.72 EUR, soit une progression de +19.98% sur l'exercice.

L'indice de référence Europe Stoxx 600 EUR NR est en hausse quant à lui de +24.91% sur la période, soit une sous-performance du Fonds de 492 points de base (bps).

Côté passif du Fonds, seuls quelques petits porteurs sont sortis tout au long de l'année, le nombre de parts baissant de seulement 116.50 parts sur un stock initial de 24 419.5012 parts.

L'encours du Fonds qui était de 29.5M€ au 31/12/2020 est passé à 35.2M€ au 31/12/2021, reflétant quasi uniquement la performance du Fonds.

Nous avons sensiblement modifié la composition du portefeuille au cours de l'année. Nous avons tout d'abord début février rentré un nouveau support, le fonds Montanaro European Smaller Companies (ce fonds sera revendu fin septembre après une belle performance – le fonds terminera l'année à +29.15%). Cet achat s'est fait par allégement des fonds Eleva European Selection et SSP M Zadig European Equity, non pour mauvaise performance mais pour rééquilibrer leurs poids à 15%. Début mai puis mi-août nous avons renforcé le fonds Sycomore Shared Growth pour lui faire atteindre une pondération de 10% du portefeuille, suite à sa sous-performance et pour augmenter la différentiation du stock-picking sous-jacent. Ce choix n'a pas été judicieux puisque ce support a continué de sous-performer (près de 20% d'écart par rapport à l'indice sur l'année !!), nous coûtant plus de 100 bps par rapport au benchmark. Le fonds SSP M Henderson European Equity avait par la même occasion vu son poids ramené à 5%. Les liquidités ont représenté autour de 5% en moyenne, 4% ont été réaffectés fin octobre sur un tracker Lyxor CAC 40, considérant l'amélioration des conditions sanitaires et le bon momentum de cet indice.

L'année 2021 a vu la croissance mondiale redémarrer grâce aux vaccins mais la pandémie a néanmoins perduré. Les marchés financiers explosent à la hausse, soutenus par la croissance bénéficiaire exceptionnelle des entreprises et par la création sans limite de monnaie par les banques centrales à taux d'intérêts nuls. En fin de période celles-ci annoncent le début du resserrement monétaire, sur fond de forte reprise de l'inflation dont le caractère transitoire est contesté.

En Europe les bourses, qui clôturent l'année proches de leurs records, ont connu des parcours plus ou moins euphoriques : le CAC 40 net termine à +31.07%, le DAX 100 à +15.97%, le Footsie 100 à +21.42%, le MIB italien +23.00%, l'IBEX 35 espagnol -+7.93%, le Footsie en € +21.42%.

Il fallait donc savoir sélectionner les bonnes zones géographiques et conséquemment les bons secteurs pour pouvoir surperformer l'indice Europe Stoxx 600 (pour rappel +24.91%). Et privilégier les entreprises de transport, soutenues par une flambée des tarifs de fret et un marché du e-commerce florissant (AP Moller-Maersk +76.7%, Deutsche Post +43.4%, Royal Mail +61.2%), les fabricants de semi-conducteurs, tirés par la demande solide en pleine crise de pénurie de puces (ASML +78.7%, ASM + 117.8%, STM +44%), le secteur bancaire, dopé par la reprise économique et les remontées des taux d'intérêt (ABN Amro +70.4%, BNP +47.9%, Société Générale +81.3%, Unicredit +79.6%), et le secteur du luxe, épargné par le Covid et tiré par la croissance asiatique (Dior +62.3%, Hermès +75.4%, LVMH +43.8%). Mis à part Renault (-14.6%) le secteur automobile est également très recherché (Volkswagen +54.6%, Daimler +41.9%, Stellantis +33.3%).

A contrario il fallait rester à l'écart des valeurs liées au tourisme, victimes directes de la pandémie et des mesures de restriction, et donc du transport aérien (Air France -24.4%, EasyJet -20.4%), des services pétroliers - à l'inverse des groupes pétroliers qui suivent la hausse des prix du pétrole – (Saipem -16.3%, SubSea7 -26.4%).

Le portefeuille, composé de 10 sous-jacents, est concentré principalement sur 4 fonds (SSP Zadig European Equity, 15.1% d'OFI PAE, +19.52% en 2021, Eleva European Selection (respectivement 16.2% et +28.33%), Oyster Zadig Sustainable Europe (14.3%, +20.39%) et ABN AMRO Pzena European Equities (fonds typé value, 14.3% et +26.80%)).

Cette forte concentration du Fonds a été atténuée cette année comme nous l'avons vu plus haut par l'intégration du tracker CAC 40 et par un rééquilibrage des poids relatifs, deux fonds représentant environ 9% du portefeuille (Sycomore Shared Growth et SSP M Boussard & Gavaudan European Equity), et 4 supports ont un poids compris entre 4 et 6%. La diversification permet d'éviter des biais trop marqués (l'année 2021 a été favorable une nouvelle fois aux valeurs de croissance visible, avec la poursuite de ce que l'on peut sans doute considérer comme des excès de valorisation (luxe, valeurs technologiques notamment), la bulle sur les valeurs « vertes » constatée en 2020 s'étant fortement dégonflée). Les marchés ont été très haussiers mais les dispersions sectorielles ou par taille de capitalisation font que les performances annuelles sont très disparates, allant de +5.31% pour le fonds Sycomore Shared Growth à +28.33% pour le fonds Eleva. Dans de tels marchés haussiers les indices sont très difficiles à battre et malgré cela 3 fonds de notre sélection parviennent à battre le benchmark (+24.91%), Exane Equity Select Europe (+25.28%), ABN AMRO Pzena European Equities (+26.80%) et Eleva European Selection (+28.33%). Les écarts de valorisation inter sectoriels très importants encore constatés en fin d'année, le débat growth / value et les incertitudes sanitaires nous incitent à maintenir inchangé ce portefeuille diversifié dans l'immédiat.

Il n'y a pas eu au cours de l'exercice d'utilisation de produits dérivés ni d'instruments financiers à terme.

INFORMATIONS RELATIVES AU FIA

Actifs non liquides et gestion de la liquidité

L'actif du Fonds n'est pas investi sur des actifs non liquides.
La Société de Gestion met en œuvre régulièrement des stress tests de liquidité, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité des fonds. Le risque de liquidité est évalué par rapport à l'actif des fonds (scénarii de réduction de liquidité des actifs en portefeuille) et à leur passif (simulation de demandes de rachat de parts en fonction de la typologie de porteurs).

Profil de risque actuel

Le risque du Fonds se situe en date du **31 décembre 2021** au niveau [**6**] de l'indicateur synthétique. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement du Fonds étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

Risque de capital et de performance
L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions
Le Fonds est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations, et sur des petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter un risque de liquidité. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à la détention de petites et moyennes valeurs
Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer une augmentation de la volatilité de la valeur liquidative.

Risque de change
Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du Fonds baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

Risque de crédit
Dans le cas d'une dégradation des émetteurs publiques ou privés (par exemple de leur notation déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion.), ou de leur défaillance la valeur des obligations publiques ou privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds serait alors affectée par cette baisse.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés
L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de durabilité :
Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

Risque lié aux marchés émergents
Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans certains OPC
Le Fonds peut investir dans un certain nombre d'OPC ou fonds d'investissement (FCPR, FCIMT, FCPI, fonds de fonds alternatifs) pour lesquels il existe un risque lié à la gestion alternative (c'est-à-dire une gestion décorrélée de tout indice de marché). Le Fonds s'expose à un risque de liquidité ou de variation de sa valeur liquidative en investissant dans ce type d'OPC ou fonds d'investissement.

Risque de taux

En raison de sa composition, le Fonds peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative baissera en cas de hausse des taux d'intérêt.

Gestion du risque

La Société de Gestion a mis en place une politique de suivi et de gestion des risques lui permettant de s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs et de la bonne adéquation de la liquidité de l'actif par rapport à celle du passif. La fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques définis au sein du prospectus de l'OPC (hard guidelines) et effectue un suivi quotidien des différents risques liés aux actifs. Un contrôle de la structuration à la création de l'OPC afin de s'assurer de l'adéquation actif/passif ainsi qu'un contrôle des valorisations sont également effectués.

Levier du Fonds au 31 décembre 2021

Ci-dessous les leviers du Fonds calculés conformément à la réglementation européenne mentionnée à l'article 109 du règlement délégué UE n° 231/2013 :

- méthode brute [98.13%]
- méthode de l'engagement [100.00%]

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés OTC)

Change :	Pas de position au 31/12/2021
Taux :	Pas de position au 31/12/2021
Crédit :	Pas de position au 31/12/2021
Actions – CFD :	Pas de position au 31/12/2021
Commodities :	Pas de position au 31/12/2021

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2021, le Fonds OFI PALMARES ACTIONS EUROPE n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**35 104 803,43**	**29 455 790,97**
Actions et valeurs assimilées	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	**35 104 803,43**	**29 455 790,97**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	35 104 803,43	29 455 790,97
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	**-**	**-**
Créances	**-**	**-**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
Comptes financiers	**133 481,70**	**50 000,13**
Liquidités	133 481,70	50 000,13
Total de l'actif	**35 238 285,13**	**29 505 791,10**

Bilan au 31 décembre 2021 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	**29 203 457,94**	**24 560 828,36**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**5 047 827,93**	**4 960 937,01**
Report à nouveau (a)	**-**	**-**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**1 163 939,53**	**111 087,61**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-198 103,43**	**-140 757,83**
Total des capitaux propres	**35 217 121,97**	**29 492 095,15**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres financiers	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**21 163,16**	**13 695,95**
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	21 163,16	13 695,95
Comptes financiers	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**35 238 285,13**	**29 505 791,10**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	61 804,60	72 078,60
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**61 804,60**	**72 078,60**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	175,67	8,28
Autres charges financières	-	-
Total (II)	**175,67**	**8,28**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**61 628,93**	**72 070,32**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	259 918,69	212 842,08
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-198 289,76**	**-140 771,76**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	186,33	13,93
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-198 103,43**	**-140 757,83**

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.
Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
  Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
  Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres
Non applicable.

Dépôts
Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises
Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Change à Terme
Les contrats de change à terme dont la durée de vie résiduelle est inférieure à 3 mois sont évalués selon le principe de l'amortissement linéaire du report / déport sur la durée de vie de l'opération.
Les échéances supérieures à 3 mois sont valorisées par actualisation des taux de report / déport fournis par Bloomberg.

Description des engagements hors-bilan
Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes
Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes
Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,20 % TTC ; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.
Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC.

Frais indirects maximums facturés à l'OPC
Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais de gestion fixes ne dépassera pas 2,60 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPC sur lesquels l'OPC investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions
Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.
La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.
Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables
Sommes distribuables afférentes au résultat net :
La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :
La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

		31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice		**29 492 095,15**	**29 808 273,96**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)		18 170,45	14 178,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)		-164 754,50	-66 280,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		1 173 769,67	342 970,23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		-4 365,48	-228 818,02
Plus-values réalisées sur contrats financiers		-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers		-	-
Frais de transaction		-3 744,85	-2 759,19
Différences de change		-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers		4 904 241,29	-234 698,18
Différence d'estimation exercice N	10 022 033,58		
Différence d'estimation exercice N - 1	5 117 792,29		
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers		-	-
Différence d'estimation exercice N	-		
Différence d'estimation exercice N - 1	-		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation		-198 289,76	-140 771,76
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		-	-
Autres éléments		-	-
Actif net en fin d'exercice		**35 217 121,97**	**29 492 095,15**

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	**-**	**-**
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	**-**	**-**
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	133 481,70	0,38
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	133 481,70	0,38	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

		%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2021
Créances	
Total créances	**-**
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-20 220,87
Autre	-942,29[1]
Total dettes	**-21 163,16**
Total	**-21 163,16**

(1) Frais RTO

Souscriptions rachats

Parts émises	13,5242
Parts rachetées	130,0203

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	4 817,61

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU1209226882	OFI FUND RS ACT4 SOCIAL IMPACT I-C EUR	127,00	13 970,12	1 774 205,24
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	124,9601	4 324,51	540 391,20
LU0794906874	SINGLE SELECT PLATFORM / M - (B&G) EUROPEAN EQUITY	128,72	24 142,80	3 107 661,22
LU0847358099	SINGLE SELECT PLATFORM / M - (HEN) EUROPEAN EQUITY	74,03	23 162,36	1 714 709,51
LU0754678422	SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	177,44	30 088,72	5 338 942,48
	Sous-total			*12 475 909,65*

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		**-**	**-**	**-**	**-**

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		**-**	**-**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-198 103,43	-140 757,83
Total	**-198 103,43**	**-140 757,83**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-198 103,43	-140 757,83
Total	**-198 103,43**	**-140 757,83**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	5 047 827,93	4 960 937,01
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 163 939,53	111 087,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**6 211 767,46**	**5 072 024,62**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	6 211 767,46	5 072 024,62
Capitalisation	-	-
Total	**6 211 767,46**	**5 072 024,62**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	24 303,0051	24 419,5012
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	29/12/2017
Actif net					
en EUR	35 217 121,97	29 492 095,15	29 808 273,96	24 196 043,37	29 028 228,08
Nombre de titres					
Parts	24 303,0051	24 419,5012	24 467,6758	24 522,9641	24 618,4041
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	1 449,08	1 207,72	1 218,27	986,66	1 179,12
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	-8,15	-5,76	-12,23	-4,94	-10,52

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			**-**	**-**
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			**35 104 803,43**	**99,68**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			35 104 803,43	99,68
ABN AMRO MM PZENA EURO EQY NI	EUR	30 158,00	5 034 184,47	14,29
ELEVA EURO SELECTION I EUR CAP	EUR	2 996,00	5 717 866,00	16,24
EXANE FUNDS 2 EQ SEL EUR-S	EUR	133,00	2 227 014,51	6,32
LYXOR ETF CAC 40	EUR	20 000,00	1 406 200,00	3,99
OFI FUND RS ACT4 SOCIAL IMPACT I-C EUR	EUR	127,00	1 774 205,24	5,04
OFI RS LIQUIDITES	EUR	124,9601	540 391,20	1,53
OYSTER EUROPE OPP I EUR2I	EUR	2 860,00	5 048 414,80	14,34
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (B&G) EUROPEAN EQUITY	EUR	128,72	3 107 661,22	8,82
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (HEN) EUROPEAN EQUITY	EUR	74,03	1 714 709,51	4,87
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	EUR	177,44	5 338 942,48	15,16
SYCOMORE TWENTY	EUR	6 220,00	3 195 214,00	9,07
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			**-**	**-**
Contrats financiers			**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2021 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres instruments financiers			-	-
Créances			-	-
Dettes			-21 163,16	-0,06
Comptes financiers			133 481,70	0,38
ACTIF NET			35 217 121,97	100,00

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

OFI PALMARES ACTIONS EUROPE
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale OFI PALMARES ACTIONS EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.04.12 17:54:17 +0200